

Vous êtes bénéficiaire de la retraite complémentaire AGIRC-ARRCO ? Découvrez le **dispositif SORTIR PLUS** !



VOUS AVEZ 75 ANS OU PLUS ?

AVEC SORTIR PLUS, VOUS POUVEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOS SORTIES, À PIED OU EN VOITURE, PAR UNE PERSONNE DE CONFIANCE POUR FAIRE DES COURSES, ALLER CHEZ LE PHARMACIEN, CHEZ LE COIFFEUR, RENDRE VISITE À DES AMIS, OU SIMPLEMENT PARTIR EN PROMENADE.

- Pour en bénéficier, contactez le numéro d'appel 0 971 090 971.
- Un téléconseiller se chargera de vous trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les aspects financiers.
- Vous n'aurez rien à avancer ni à régler : vos sorties sont intégralement prises en charge par votre caisse Agirc-Arrco dans la limite de votre enveloppe annuelle.
- Chaque fois que vous prévoyez une sortie, contactez votre téléconseiller au moins 2 jours à l'avance (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30, hors jours fériés).



Vidéo de présentation